

Procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 12 juin 2018

18h30 à Chanos-Curson

Etaient présent(e)s : Mesdames GENTIAL (arrivée à 19h01), JAUBERT, JUNG, LAMBERT, ROSSI, et Messieurs ANGELI, BANDE, BONNET, BRARD, BRET, CARDI, CHAUMONT, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY, GAUTHIER, LABADENS, LUNEL, PRADELLE, PRELON, REVOL, ROUYEYROL, VALETTE, VASSY (arrivé à 18h55).

Etaient excusé(e)s : Mesdames BICHON LARROQUE, CHOVIN, MOURIER (pouvoir à Mme GENTIAL), ROGER D'ALBERT BANCEL, ROSSI (pouvoir à M. BRET), THORAVAL (pouvoir à M. LABADENS), Messieurs BRUNET, CHANTEPY (pouvoir à M. DUBAY), CHAUVIN, DELOCHE, LARUE, PONTON, SOULIGNAC (pouvoir à M. BRARD).

Etaient absent(e)s : Mme GIRARD, MM. AVOUAC, BARD, BIGNON, PERTUSA, ROLLAND, VALLON.

Nombre de membres en exercice : 45, représentant 45 voix.

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 23 représentant 23 voix.

Nombre de pouvoirs à l'ouverture de la séance : 4 représentant 4 voix.

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION :

- 1. Procès-verbal de la réunion du comité syndical du 6 février 2018**
- 2. Adoption du Compte de Gestion 2017**
- 3. Adoption du Compte Administratif 2017**
- 4. Rapport d'activité 2017**
- 5. Projet de Budget supplémentaire 2018**
- 6. Régularisation d'écritures d'amortissement**
- 7. Renouvellement de l'adhésion à la Fédération nationale des SCOT**
- 8. Renouvellement de l'adhésion au CERFRA**
- 9. Ouverture d'un poste de rédacteur principal 1ère classe**
- 10. Actualisation du poste de chargé de mission pour l'animation du contrat vert et bleu**
- 11. Avis sur le projet de Plan de Prévention des Risques inondation de la commune de Bourg-lès-Valence**
- 12. Notification des demandes de permis de construire un équipement commercial dont la surface est comprise entre 300 et 1000 m² et saisine de la CDAC**
- 13. Information sur le projet de Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial du Grand Rovaltain**
- 14. Projet d'étude de deux liaisons Valence-Rovaltain-Romans : «CSOR-4ème pont de Romans et Bissectrice»**

Questions diverses

Madame FRECHE adjointe au Maire de la commune de Chanos-Curson accueille les participants.

Lionel BRARD ayant constaté que le quorum est atteint ouvre la séance à 18h45.

Lionel BRARD donne lecture de la liste des délégués excusés dont certains représentés par des pouvoirs.

Agnès JAUBERT est désignée secrétaire de séance.

1. Procès-verbal de la réunion du comité syndical 6 février 2018

En l'absence de remarque, le Comité syndical adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 6 février dernier.

2. Adoption du Compte de Gestion 2017

Mise aux voix :

Pour : 23 délégués et 4 pouvoirs soit 27 voix

Mesdames JAUBERT, JUNG, LAMBERT et Messieurs ANGELI, BANDE, BONNET, BRARD (pouvoir de M. SOULIGNAC), BRET (pouvoir de Mme ROSSI), CARDI, CHAUMONT, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY (pouvoir de M. CHANTEPY), GAUTHIER, LABADENS (pouvoir de Mme THORAVAL), LUNEL, PRADELLE, PRELON, REVOL, ROUYEYROL, SIEGEL, VALETTE .

Contre : 0

Absentions : 0

Le Comité syndical adopte à l'unanimité le compte de gestion 2017

Arrivée de Jean-Louis VASSY à 18h55

3. Adoption du Compte Administratif 2017

Au moment du délibéré, Lionel BRARD, laisse la présidence de séance à Christian GAUTHIER et quitte la salle.

Mise aux voix :

Pour : 23 délégués et 3 pouvoirs soit 26 voix

Mesdames JAUBERT, JUNG, LAMBERT et Messieurs ANGELI, BANDE, BONNET, BRET (pouvoir de Mme ROSSI), CARDI, CHAUMONT, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY (pouvoir de M. CHANTEPY), GAUTHIER, LABADENS (pouvoir de Mme THORAVAL), LUNEL, PRADELLE, PRELON, REVOL, ROUYEYROL, SIEGEL, VALETTE, VASSY.

Contre : 0

Absentions : 0

Le Comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2017

4. Rapport d'activité 2017

Arrivée de Dominique GENTIAL à 19h01

Le projet de rapport d'activité 2017 envoyé avec la note de synthèse préparatoire à la réunion est présenté.

Lionel BRARD insiste sur le rôle d'accompagnement du syndicat mixte auprès des communes. Le recueil des réserves, remarques et observations inséré dans le rapport permet de rendre lisible la doctrine du SCoT orientée vers des recommandations et non sur une censure

Mise aux voix :

Pour : 25 délégués et 5 pouvoirs soit 30 voix

Mesdames GENTIAL (pouvoir de Mme Mourier), JAUBERT, JUNG, LAMBERT et Messieurs ANGELI, BANDE, BRARD (pouvoir de M. SOULIGNAC), BONNET, BRET (pouvoir de Mme ROSSI), CARDI, CHAUMONT, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY (pouvoir de M. CHANTEPY), GAUTHIER, LABADENS (pouvoir de Mme THORAVAL), LUNEL, PRADELLE, PRELON, REVOL, ROUVEYROL, SIEGEL, VALETTE, VASSY.

Contre : 0

Absentions : 0

Le Comité syndical prend acte à l'unanimité du rapport d'activité 2017.

5. Projet de Budget supplémentaire 2018

Mise aux voix :

Pour : 25 délégués et 5 pouvoirs soit 30 voix

Mesdames GENTIAL (pouvoir de Mme MOURIER), JAUBERT, JUNG, LAMBERT et Messieurs ANGELI, BANDE, BONNET, BRARD (pouvoir de M. SOULIGNAC), BRET (pouvoir de Mme ROSSI), CARDI, CHAUMONT, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY (pouvoir de M. CHANTEPY), GAUTHIER, LABADENS (pouvoir de Mme THORAVAL), LUNEL, PRADELLE, PRELON, REVOL, ROUVEYROL, SIEGEL, VALETTE, VASSY.

Contre : 0

Absentions : 0

Le Comité syndical adopte à l'unanimité le budget supplémentaire 2018

6. Régularisation d'écritures d'amortissement

Mise aux voix :

Pour : 25 délégués et 5 pouvoirs soit 30 voix

Mesdames GENTIAL (pouvoir de Mme MOURIER), JAUBERT, JUNG, LAMBERT et Messieurs ANGELI, BANDE, BONNET, BRARD (pouvoir de M. SOULIGNAC), BRET (pouvoir de Mme ROSSI), CARDI, CHAUMONT, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY (pouvoir de M. CHANTEPY), GAUTHIER, LABADENS (pouvoir de Mme THORAVAL), LUNEL, PRADELLE, PRELON, REVOL, ROUVEYROL, SIEGEL, VALETTE, VASSY.

Contre : 0

Absentions : 0

Le Comité syndical approuve à l'unanimité la régularisation d'écritures d'amortissement.

7. Renouvellement de l'adhésion à la Fédération nationale des SCoT

Mise aux voix :

Pour : 25 délégués et 5 pouvoirs soit 30 voix

Mesdames GENTIAL (pouvoir de Mme MOURIER), JAUBERT, JUNG, LAMBERT et Messieurs ANGELI, BANDE, BONNET, BRARD (pouvoir de M. SOULIGNAC), BRET (pouvoir de Mme ROSSI), CARDI, CHAUMONT, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY (pouvoir de M. CHANTEPY), GAUTHIER,

LABADENS (pouvoir de Mme THORAVAL), LUNEL, PRADELLE, PRELON, REVOL, ROUYEYROL, SIEGEL, VALETTE, VASSY.

Contre : 0

Absentions : 0

Le Comité syndical approuve à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion à la Fédération nationale des SCOT pour l'année 2018.

8. Renouvellement de l'adhésion au CERFRA

Mise aux voix :

Pour : 25 délégués et 5 pouvoirs soit 30 voix

Mesdames GENTIAL (pouvoir de Mme MOURIER), JAUBERT, JUNG, LAMBERT et Messieurs ANGELI, BANDE, BONNET, BRARD (pouvoir de M. SOULIGNAC), BRET (pouvoir de Mme ROSSI), CARDI, CHAUMONT, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY (pouvoir de M. CHANTEPY), GAUTHIER, LABADENS (pouvoir de Mme THORAVAL), LUNEL, PRADELLE, PRELON, REVOL, ROUYEYROL, SIEGEL, VALETTE, VASSY.

Contre : 0

Absentions : 0

Le Comité syndical approuve à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion au CERFRA pour l'année 2018.

9. Ouverture d'un poste de rédacteur principal 1ère classe

Mise aux voix :

Pour : 25 délégués et 5 pouvoirs soit 30 voix

Mesdames GENTIAL (pouvoir de Mme MOURIER), JAUBERT, JUNG, LAMBERT et Messieurs ANGELI, BANDE, BONNET, BRARD (pouvoir de M. SOULIGNAC), BRET (pouvoir de Mme ROSSI), CARDI, CHAUMONT, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY (pouvoir de M. CHANTEPY), GAUTHIER, LABADENS (pouvoir de Mme THORAVAL), LUNEL, PRADELLE, PRELON, REVOL, ROUYEYROL, SIEGEL, VALETTE, VASSY.

Contre : 0

Absentions : 0

Le Comité syndical approuve à l'unanimité l'ouverture d'un poste de rédacteur principal 1ère classe.

10. Actualisation du poste de chargé de mission pour l'animation du contrat vert et bleu

Jean-Louis BONNET fait le point sur l'avancement du contrat vert et bleu et rappelle la tenue du comité de pilotage du 7 juin dernier. Ce comité de pilotage fut l'occasion de présenter le bilan à mi-parcours du contrat et d'inscrire de nouvelles actions au plan d'action.

Il indique qu'un recrutement est en cours pour remplacer la chargée de mission qui a quitté le syndicat mixte début mai. Le contrat vert et bleu porte sur une période de 5 ans s'étendant jusqu'en octobre 2020. Il convient de préciser la période d'ouverture du poste pour une durée de 18 mois renouvelable sous réserve de l'obtention des subventions demandées par le syndicat mixte au titre du FEDER et de la politique du Conseil régional.

Mise aux voix :

Pour : 25 délégués et 5 pouvoirs soit 30 voix

Mesdames GENTIAL (pouvoir de Mme MOURIER), JAUBERT, JUNG, LAMBERT et Messieurs ANGELI, BANDE, BONNET, BRARD (pouvoir de M. SOULIGNAC), BRET (pouvoir de Mme ROSSI), CARDI, CHAUMONT, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY (pouvoir de M. CHANTEPY), GAUTHIER, LABADENS (pouvoir de Mme THORAVAL), LUNEL, PRADELLE, PRELON, REVOL, ROUVEYROL, SIEGEL, VALETTE, VASSY.

Contre : 0

Absentions : 0

Le Comité syndical approuve à l'unanimité l'actualisation de la période d'ouverture du poste de chargé de mission pour l'animation du contrat vert et bleu.

11. Avis sur le projet de Plan de Prévention des Risques inondation de la commune de Bourg-lès-Valence

Jean-Louis BONNET présente l'analyse du syndicat mixte sur le projet de PPRI de la commune et rapporte l'avis du bureau.

Dominique GENTIAL précise que les premières versions des cartes d'aléas avaient des conséquences dramatiques pour le centre-ville. Aujourd'hui même si les contraintes restent fortes les possibilités de développement du centre-ville sont maintenues donc c'est un compromis acceptable. Cette expérience valide la démarche de la commune qui grâce à la contre-expertise a réussi à obtenir un document cohérent et adapté au risque inondation sur la commune tout en permettant le développement. Elle précise toutefois qu'une entreprise située en zone rouge a choisi de quitter son site pour pouvoir se développer, entraînant son départ de la commune. Enfin le projet de PLU est réalisé en cohérence avec le projet de PPRI.

Mise aux voix :

Pour : 25 délégués et 5 pouvoirs soit 30 voix

Mesdames GENTIAL (pouvoir de Mme MOURIER), JAUBERT, JUNG, LAMBERT et Messieurs ANGELI, BANDE, BONNET, BRARD (pouvoir de M. SOULIGNAC), BRET (pouvoir de Mme ROSSI), CARDI, CHAUMONT, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY (pouvoir de M. CHANTEPY), GAUTHIER, LABADENS (pouvoir de Mme THORAVAL), LUNEL, PRADELLE, PRELON, REVOL, ROUVEYROL, SIEGEL, VALETTE, VASSY.

Contre : 0

Absentions : 0

Le Comité syndical émet à l'unanimité un avis favorable au PPRI de la commune de Bourg-lès-Valence.

12. Notification des demandes de permis de construire un équipement commercial dont la surface est comprise entre 300 et 1000 m² et saisine de la CDAC

Hervé COULMONT souligne l'importance d'un dialogue entre le Maire de la commune concernée par le projet et le bureau.

Jean-Pierre CARDI ajoute que les projets de commerce sont souvent vus comme des atouts par la commune d'accueil.

Lionel BRARD précise que le SCoT est l'allié des communes mais que la cohérence territoriale impose de respecter sa doctrine.

Jacques DUBAY ajoute que la saisine potentielle de la CDAC sera interrogée sur la base d'un travail de concertation entre le SCoT, l'EPCI et la commune concernée.

Mise aux voix :

Pour : 25 délégués et 5 pouvoirs soit 30 voix

Mesdames GENTIAL (pouvoir de Mme MOURIER), JAUBERT, JUNG, LAMBERT et Messieurs ANGELI, BANDE, BONNET, BRARD (pouvoir de M. SOULIGNAC), BRET (pouvoir de Mme ROSSI), CARDI, CHAUMONT, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY (pouvoir de M. CHANTEPY), GAUTHIER, LABADENS (pouvoir de Mme THORAVAL), LUNEL, PRADELLE, PRELON, REVOL, ROUVEYROL, SIEGEL, VALETTE, VASSY.

Contre : 0

Absentions : 0

Le Comité syndical décide à l'unanimité de déléguer au bureau l'examen des demandes de permis de construire portant sur une surface de vente comprise entre 300m² et 1000m² dans les communes de moins de 20 000 habitants.

19h28 : Départ de Gérard LUNEL

13. Information sur le projet de Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial du Grand Rovaltain

Jacques DUBAY présente l'intérêt d'une réflexion commune sur le commerce à l'échelle des trois EPCI qui composent le Grand Rovaltain et qui ont donné leur accord sur la démarche qui sera portée par le syndicat. Cette réflexion partagée pourra permettre au territoire d'être en anticipation des projets et non plus seulement en réaction à l'occasion des examens en CDAC.

Lionel BRARD insiste sur le choix d'une représentation égalitaire des 3 intercommunalités du territoire au sein du comité de pilotage, l'action du syndicat devant être conduite avec toute la confiance des EPCI

14. Projet d'étude de deux liaisons Valence-Rovaltain-Romans : «CSOR-4ème pont de Romans et Bissectrice»

Pour : 24 délégués et 5 pouvoirs soit 29 voix

Mesdames GENTIAL (pouvoir de Mme MOURIER), JAUBERT, JUNG, LAMBERT et Messieurs ANGELI, BANDE, BONNET, BRARD (pouvoir de M. SOULIGNAC), BRET (pouvoir de Mme ROSSI), CARDI, CHAUMONT, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY (pouvoir de M. CHANTEPY), GAUTHIER, LABADENS (pouvoir de Mme THORAVAL), PRADELLE, PRELON, REVOL, ROUVEYROL, SIEGEL, VALETTE, VASSY.

Contre : 0

Absentions : 0

Michel BRET rappelle l'étude conduite sur l'opportunité de nouveaux franchissements du Rhône et de l'Isère. Lors de la restitution de l'étude fin janvier dernier, le Département de la Drôme a fait remonter l'intérêt d'un itinéraire complémentaire dit « Bissectrice » en complément des nouveaux

franchissements de l'Isère /Ouest-Romans et du Rhône Nord-Valence qui élargirait les possibilités de liaisons entre le nord de Valence-Rovertain-Romans.

Lionel BRARD rappelle qu'il s'agit d'une orientation forte du SCoT qui est prioritaire pour le bureau. Le syndicat joue bien son rôle en accompagnant le territoire sur ce sujet interdépartemental.

Michel BRET précise que les Départements devront s'emparer de la problématique des franchissements. L'ensemble des partenaires prend la mesure des enjeux qui ont été mis en lumière par le syndicat mixte.

Lionel BRARD ajoute que la contribution du Département de la Drôme au SRADDET va dans le sens de nouveaux franchissements. De part et d'autre du Rhône, les SCoT montrent l'évidence des échanges entre bassins de vie. Un Comité partenarial sous l'égide du syndicat sera mis en place pour poursuivre l'objectif de réalisation de nouveaux franchissements du Rhône et de l'Isère sur notre territoire avec les acteurs et partenaires concernés.

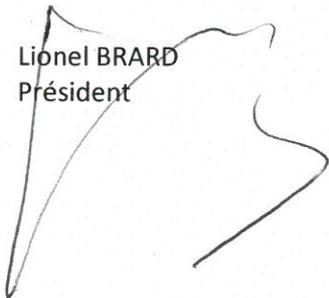
Le Comité syndical approuve à l'unanimité le plan de financement de l'étude «Bissectrice» reliant le nord de Valence-Rovertain-Romans en complément des nouveaux franchissements de l'Isère /Ouest-Romans et du Rhône Nord-Valence et autorise le président à signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental de la Drôme vers le Syndicat pour sa réalisation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Dates des prochaines réunions du Comité Syndical

Le prochain comité syndical aura lieu le 16 octobre 2018.

Lionel BRARD
Président



Agnès JAUBERT
Secrétaire de séance

